

**Document à remettre au secrétariat d'ici au
20 septembre 2024 pour le 1^{er} séjour**

Règlementation cantonale

Dès la rentrée 2018, les élèves de MSCI qui effectuent un séjour linguistique dans un pays de langue allemande, anglaise ou italienne en vue de leur entrée en formation et durant leur formation peuvent recevoir un subside de 250 fr. par semaine, soit 1'500 fr. au maximum pour la totalité des séjours.

La demande de subside est accompagnée d'un dossier documenté (titres de transport, liste des frais avec justificatifs et attestations de séjour notamment).

La décision relève du directeur du gymnase.

A remplir par le candidat

Nom :
Prénom :
Filière de formation :
Dates du séjour linguistique :
Durée en semaines :

Documents à joindre à cette demande :

- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- Originaux des factures liées au séjour et leurs justificatifs de paiement.
- Coordonnées bancaires complètes (pour chaque séjour, même si identiques)

Il est impératif de fournir ces documents pour prétendre au subside. Puisque deux séjours sont obligatoires, un montant maximal de 750 CHF sera versé par séjour.

A remplir par V. Khan

Validation du séjour :	Oui	Non
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Visa :	

A remplir par S. Labate

Validation du subside :	Oui	Non
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Montant octroyé :	
Visa :	



Av. du Silo 1
1020 Renens
021 338 00 01
gyre@vd.ch

Demande de subsides

MSCI
2024-2025

**Document à remettre au secrétariat d'ici au
18 août 2025 au plus tard pour le 2^{ème} séjour**

Règlementation cantonale

Dès la rentrée 2018, les élèves de MSCI qui effectuent un séjour linguistique dans un pays de langue allemande, anglaise ou italienne en vue de leur entrée en formation et durant leur formation peuvent recevoir un subside de 250 fr. par semaine, soit 1'500 fr. au maximum pour la totalité des séjours.

La demande de subside est accompagnée d'un dossier documenté (titres de transport, liste des frais avec justificatifs et attestations de séjour notamment).

La décision relève du directeur du gymnase.

A remplir par le candidat

Nom :
Prénom :
Adresse e-mail (écrire en majuscule)
Dates du séjour linguistique :
Durée en semaines :

Documents à joindre à cette demande :

- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- Originaux des factures liées au séjour et leurs justificatifs de paiement
- Coordonnées bancaires complètes (pour chaque séjour, même si identiques)

Il est impératif de fournir ces documents pour prétendre au subside. Puisque deux séjours sont obligatoires, un montant maximal de 750 CHF sera versé par séjour.

A remplir par V. Khan

Validation du séjour :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Visa :	

A remplir par S. Labate

Validation du subside :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Montant octroyé :	
Visa :	